

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 9 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **MARDI 9 AVRIL** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 27 mars 2024.

ÉTAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean-Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
M. BOULET Guillaume a donné procuration à M. BOULET Michel.

Secrétaire de séance : M. LERMYTTE François

Fin de la séance : 21h30

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION DES ESPACES FORTIFIES DES HAUTS-DE-FRANCE - RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION POUR L'ANNEE 2024.

2024-04-N° 20

Depuis 1980, une entente intercommunale, regroupant des Villes, Associations, Communautés de Communes et Musées privés, œuvre afin de protéger et valoriser le patrimoine fortifié.

L'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France propose des actions de développement culturel et patrimonial dans les Hauts-de-France. Riche de son réseau, elle s'intègre dans la dynamique d'attractivité territoriale et recherche des solutions financières et techniques pour l'entretien des murailles, citadelles, châteaux forts, ...

La Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS est intégrée, depuis plusieurs années, dans le réseau des espaces fortifiés des Hauts-de-France.

Chaque année, la Ville participe aux évènements organisés par l'association notamment les journées des espaces fortifiés en avril, ou encore les conférences « Les Places Fortes Racon-thé » de novembre à février.

Au sein du réseau régional de mise en valeur du patrimoine fortifié, la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS s'associe au programme de recherche et de développement et joue un rôle important dans l'animation du territoire des Hauts-de-France.

CONSIDERANT QUE l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France contribue à la valorisation et l'animation du patrimoine fortifié, il est important que la Ville continue à être un membre adhérent à cette association, afin de profiter pleinement des outils de l'association ;

Compte tenu de ce qui précède,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur François LERMYTTE - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - DE RENOUVELER l'adhésion au titre de l'année 2024 à l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France ;

ARTICLE 2 - D'AUTORISER le paiement de la cotisation de 1.000 € (mille euros) ;

ETANT PRECISE QUE les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2024.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Jean-Claude DISSAUX